

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

## **AVIS PUBLIC**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 12 septembre 2016, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2016-11 modifiant le règlement de plan d'urbanisme 2000-07.

Le plan d'urbanisme est modifié pour se conformer à la modification du schéma (règlement 13-16-1), principalement quant aux affectations récréotouristique, résidentielle-touristique, rurale-forestière et urbaine (périmètre d'urbanisation). Ces modifications visent particulièrement à apporter des ajustements (au niveau des limites du périmètre urbain et entre des affectations différentes), à supprimer l'affectation rurale-forestière au profit de l'affectation rurale et à revoir les affectations récréation, récréation intensive et de services et récréation extensive du Mont Hatley et de son voisinage. La carte A1 concernant les affectations du sol est remplacée par une nouvelle carte, basée sur le plan des grandes affectations du territoire de la MRC Memphrémagog, modifié par le règlement 13-16-1.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 28 septembre 2016, à 19 h, à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné le 13 septembre 2016

Liane Breton  
Directrice générale